



## **Plan de Formation Syndicale CGT 2019**

### **S'informer pour mieux comprendre et connaître ses droits**

La CGT du CHS de Blain propose, dans la limite des places disponibles, 3 formations à l'ensemble des personnels hospitaliers du CHS.

Nous vous proposons :

**Formation 1 : Etre salarié au CHS.**

**Formation 2 : Déroulement de carrière du fonctionnaire.**

**Formation 3 : Organisation du temps de travail.**

Vous trouverez en pages 2, 3 et 4, la présentation et le contenu de nos formations.

Ces formations seront animées par :

- Sophie Guémené-Dumesnil, infirmière, formatrice à la CGT, responsable à la coordination syndicale départementale santé et action sociale, secrétaire du CTE, membre du conseil de surveillance, membre suppléante au CHSCT et secrétaire générale adjointe du syndicat CGT.
- Benoit Boucher, infirmier, formateur à la CGT, membre du collectif juridique 3 fonctions publiques, secrétaire du CHSCT, membre titulaire au CTE, représentant au CAPL et secrétaire général du syndicat CGT.

La demande de formation syndicale est un droit : article L2145-7 du code du travail « **Tout salarié qui souhaite participer à des stages de formation économique et sociale ou de formation syndicale a droit, sur sa demande, à un ou plusieurs congés** ».

La demande doit être faite 1 mois avant la date de formation (article R2145-4). Nous vous invitons donc à être vigilants sur les dates d'inscription.

Ces formations sont limitées en nombre de places par l'établissement (article L2145-8) mais une inscription sur les 3 formations est possible car ne compte que pour 1 place.

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter au local CGT au 5288 ou par mail via la messagerie interne ([cgt@ch-blain.fr](mailto:cgt@ch-blain.fr))

Bonne formation à tous !

Le Syndicat CGT



## Formation 1: Etre salarié au CHS

### **Objectifs et contenu**

- Présenter l'établissement du Centre Hospitalier Spécialisé de Blain.
- Connaître le fonctionnement du CGOS et ses droits. (Comité de Gestion des Œuvres Sociales)
- Connaître le fonctionnement de l'ANFH et ses droits. (Association Nationale de la Formation Hospitalière)
- Connaître les instances du CHS et leur utilité ( CTE, CHSCT, CAPL, CPL, CS, CME).
- Connaître les instances du GHT (Groupement Hospitalier de Territoire).
- Présenter l'histoire du syndicalisme.
- Présenter la CGT.

**Public concerné** : Tous les agents hospitaliers syndiqués ou non.

### **Plan de la Formation** :

- 1/ Histoire du syndicalisme.
- 2/ La CGT : c'est quoi ? c'est qui ? ça sert à quoi ?
- 3/ Le CHS : présentation et tour d'horizon.
- 4/ Le CGOS.
- 5/ L'ANFH.
- 6/ Les instances du CHS.
- 7/ Les instances du GHT.

**Durée de la Formation** : 2 jours.

**Lieu** : Pavillon 8 (formation).

**Dates** : **Les 27 et 28 mai 2019.**

**Inscription** : *Renvoyer ce coupon/réponse au local syndical CGT du CHS de Blain avant la date du 1er avril 2019.*

En fonction des places disponibles, le syndicat vous enverra les papiers à remplir pour faire votre demande de formation.

---

Je désire participer à la formation 1 « Etre salarié au CHS »

**Les 27 et 28 mai 2019**

Nom :

Prénom :

Service :

## **Formation 2 : Déroulement de Carrière du Fonctionnaire**

### **Objectifs et contenu :**

- Comprendre le déroulement de carrière dans la FPH (Fonction Publique Hospitalière).
- Comprendre la rémunération en lien avec l'avancement.
- Comprendre l'intérêt de la CAPL et mieux connaître ses droits.
- Initiation à la compréhension du bulletin de paie (venir avec un modèle).

**Public concerné :** Tous les agents hospitaliers syndiqués ou non.

### **Plan de la Formation :**

- 1/ Présentation du système de carrière.
- 2/ Comprendre les différences de langage.
- 3/ L'avancement.
- 4/ La notation.
- 5/ Le changement de corps.
- 6/ La CAPL : l'espace des consultations.
- 7/ La rémunération.

**Durée de Formation :** 2 jours.

**Lieu :** Pavillon 8 (formation).

**Dates :** **Les 16 et 17 septembre 2019.**

**Inscription :** *Renvoyer ce coupon/réponse au local syndical CGT du CHS de Blain avant la date du 17 juin.*

En fonction des places disponibles, le syndicat vous enverra les papiers à remplir pour faire votre demande de formation.

---

Je désire participer à la formation 2 « Déroulement de carrière »  
**les 16 et 17 septembre 2019**

Nom :

Prénom :

Service :

## **Formation 3 : Organisation du Temps de Travail**

### **Objectifs et contenu :**

- Connaitre ses droits et comprendre l'organisation du travail. Appréhender son planning : cycle de travail/repos, durée annuelle de travail...
- Connaitre ses droits à congés (CA, RTT, fériés, hors-saison, RS et jour de fractionnement).
- Connaitre ses droits en terme d'autorisation spéciale d'absence.
- Comprendre l'utilisation du logiciel Agiltime SelfService.

**Public concerné :** Tous les agents hospitaliers syndiqués ou non.

### **Plan de Formation :**

- 1/ Les règles législatives sur l'organisation du travail.
- 2/ La durée annuelle du temps de travail.
- 3/ Présentation des droits à congés.
- 4/ Présentation des autorisations spéciales d'absences.
- 5/ Le planning : entre respect de la continuité du soin et respect de sa vie personnelle (rappel à domicile).
- 6/ Présentation d'Agiltime.

**Durée de la formation :** 2 jours.

**Lieu :** Pavillon 8 (formation).

**Dates :** **les 18 et 19 novembre 2019.**

**Inscription :** *Renvoyer ce coupon/réponse au local syndical CGT du CHS de Blain avant la date du 1<sup>er</sup> octobre 2019.*

En fonction des places disponibles, le syndicat vous enverra les papiers à remplir pour faire votre demande de formation.

---

Je désire participer à la formation 3 « Organisation du Temps de Travail »  
**les 18 et 19 novembre 2019 :**

Nom :

Prénom :

Service :